

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 29 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ARCIS, Maire de la Commune du Monastier-sur-Gazeille.

Présents : Mrs Michel ARCIS, Alain GALLAND, Mme Agnès MERCIER, Mrs Patrick ROCHE, Sébastien MIALON, Mme Laure JOURDAN, Mrs Régis LAC, Michel MOUNIER, Mme Chantal GERENTES, Mr Patrick VEY, Mmes Marie-Hélène ROUX, Janet DARNE, Mrs Philippe CRESPIY, Jean-Paul PANNEFIEU, Mmes Sandra LHOSTE, Michèle FOURNEL

Absents représentés : Mr Christophe GIRAUD (représenté par Mr Michel ARCIS)

Absents : Mme Sophie AVOUAC

Monsieur Régis LAC a été nommé secrétaire de séance. La séance est ouverte à 20 heures.

### Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la dernière séance. Après délibération, le compte-rendu de la séance du 22 février 2018 est approuvé sans modifications.

### Droits de préemption :

- Vente d'une parcelle de terrain bâtie sise section AB numéros 406 (Le Bourg).  
Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter sur la vente présentée.

### Délibérations diverses :

**Approbation des Comptes de Gestion** : Monsieur le Maire présente au Conseil les comptes de gestion dressés par le Receveur Municipal pour l'exercice 2017 concernant le budget principal et les budgets annexes. Il rappelle que les chiffres des comptes de gestion et des comptes administratifs sont en tous points semblables.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés par le Receveur Municipal pour l'exercice 2017 concernant le budget principal et les budgets annexes Assainissement, Eau, Photovoltaïque, Lotissement et Pôle Santé.

**Approbation des Comptes Administratifs** : Monsieur Patrick ROCHE présente au Conseil Municipal les Comptes Administratifs pour l'exercice 2017, lesquels peuvent se résumer ainsi :

### - Budget Principal :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	577 232.97	70	Vente de produits	148 052.05
012	Charges de personnel	538 554.17	73	Impôts et taxes	813 366.65
014	Atténuation de produits	42 751.00	74	Dotations et participations	807 485.34
65	Autres charges gestion Courante	166 983.13	75	Autres produits gestion Courante	108 229.04
66	Charges financières	68 700.71	77	Produits exceptionnels	166 919.88
67	Charges exceptionnelles	0.00	013	Atténuations de charges	6 084.85
042	Opérations d'ordre	461 594.06	042	Opérations d'ordre	319 666.12
<b>Total des dépenses</b>		<b>1 855 816.04</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>2 369 803.93</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
20	Immobilisations incorporelles	31 937.18	13	Subventions d'investissement	12 268.56
204	Subventions d'équip. versées	0.00	10	Dotations, fonds divers	137 225.61
21	Immobilisations corporelles	808 798.66	106	Affectation de résultat 2016	541 514.70
23	Immobilisations en cours	1 160 318.90	23	Immobilisations en cours	0.00
16	Emprunts et dettes	210 817.42	16	Emprunts réalisés	800 420.00
040	Opérations d'ordre	319 666.12	040	Opérations d'ordre	461 594.06
001	Déficit reporté 2016	295 878.55			

<b>Total des dépenses</b>	<b>1 531 538.28</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>2 348 163.49</b>
---------------------------	---------------------	---------------------------	---------------------

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 513 987.89 €uros

Solde cumulé de la section d'investissement : - 479 253.34 €uros

Etant précisé que le budget voté pour 2017 est un budget pluriannuel et qu'il a donc été reporté en partie sur le budget 2018 par le biais des restes à réaliser. Les opérations en cours n'étant pas terminées, les subventions n'ont pas pu être encaissées.

**Budget Photovoltaïque :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
011	Charges à caractère général	5 963.37	70	Vente de produits	62 969.50
012	Charges de personnel	6 000.00	75	Autres produits gestion Courante	1.18
65	Autres charges gestion Courante	0.00	002	Excédent reporté 2016	9 094.46
66	Charges financières	18 021.08			
67	Charges exceptionnelles	8 000.00			
042	Opérations d'ordre	24 539.73			
<b>Total des dépenses</b>		<b>65 524.18</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>62 970.68</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
16	Emprunts et dettes	26 347.42	040	Opérations d'ordre	24539.73
21	Immobilisations en cours	0.00	001	Excédent reporté 2016	3 348.39
<b>Total des dépenses</b>		<b>23 306.50</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>24 539.73</b>

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 9 540.96 €uros

Solde cumulé de la section d'investissement : 1 540.70 €uros

Etant précisé que les recettes de ventes d'électricité ont été conformes aux prévisions. Par contre, des réparations ont dû être réalisées suite à un dysfonctionnement d'un panneau et du modem de transfert des données de comptage. Monsieur Patrick ROCHE précise que le montant du virement sur le budget principal ne peut être supérieur au résultat de l'exercice.

**Budget Pôle Santé :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
011	Charges à caractère général	3 694.83	70	Produits de services	0.00
012	Charges de personnel	5 000.00	73	Impôts et taxes	326.98
65	Autres charges gest° courante	0.00	75	Autres produits gest° courante	32 823.96
66	Charges financières	12 363.18	77	Produits divers gest° courante	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	002	Excédent reporté 2016	8 483.54
<b>Total des dépenses</b>		<b>21 058.01</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>33 164.39</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
21	Immobilisations corporelles	6 234.22	106	Affectation en réserves	16 936.32
23	Immobilisations en cours	4 230.10	23	Immobilisations corporelles	0.00
16	Emprunts et dettes assimilés	22 194.54	165	Dépôts et cautionnements	445.20
001	Déficit reporté 2016	67 157.15			
<b>Total des dépenses</b>		<b>32 655.86</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>17 381.52</b>

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 12 106.38 €uros

Solde cumulé de la section d'investissement : - 82 431.49 €uros

Etant précisé que les charges de copropriété n'ont pas été payées cette année car elles n'ont pas été calculées avant la fin de l'exercice et que celles-ci vont donc se reporter sur le budget 2018. Monsieur le Maire confirme l'arrivée d'un nouveau Médecin et indique qu'il ne reste qu'un local médical vacant.

- **Budget Lotissement :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	0.00	70	Produits de service	52270.03
66	Charges financières	2 270.08	74	Dotations et subventions	0.00
042	Opérations d'ordre	413 111.68	75	Autres produits gest° courante	0.40
043	Op. d'ordre intérieur section	2 270.08	042	Opération d'ordre	341 027.65
			043	Op. d'ordre intérieur section	2 770.08
			002	Excédent reporté 2016	200.31
<b>Total des dépenses</b>		<b>418 651.84</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>396 068.16</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts et dettes assimilées	26 666.68	16	Emprunts réalisés	0.00
040	Opérations d'ordre	341 027.65	040	Opérations d'ordre	413 111.68
001	Déficit reporté 2016	46 445.03			
<b>Total des dépenses</b>		<b>367 694.33</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>413 111.68</b>

Solde cumulé de la section de fonctionnement : - 62 161.90 €uros

Solde cumulé de la section d'investissement : - 1 027.68 €uros

Etant précisé que deux lots ont été vendus en 2017 et que les écritures d'ordre permettent de transférer le déficit d'investissement en déficit de fonctionnement.

- **Budget Eau potable :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	19 160.51	70	Vente de produits	110 320.24
012	Charges de personnel	24 998.60	75	Autres produits gest° courante	0.00
014	Atténuation de produits	23 322.00	042	Opération d'ordre	3 813.95
66	Charges financières	3 171.25			
042	Opérations d'ordre	27 445.19			
<b>Total des dépenses</b>		<b>98 097.55</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>114 134.19</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
20	Immobilisations incorporelles	4 550.40	13	Subventions d'investissement	484.00
21	Immobilisations corporelles	4 595.33	10	Dotations, fonds divers	17 471.39
23	Immobilisations en cours	131 156.58	16	Emprunts	150 000.00
16	Emprunts et dettes	5 352.99	040	Opérations d'ordre	27 445.19
040	Opérations d'ordre	3 813.95	001	Excédent reporté 2016	133 076.37
<b>Total des dépenses</b>		<b>149 469.25</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>195 400.58</b>

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 16 036.64 €uros

Solde cumulé de la section d'investissement : 179 007.70 €uros

Etant précisé que les travaux de réseaux de la rue centrale ont été entièrement réglés.

- **Budget Assainissement :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	22 166.33	70	Vente de produits	127 334.71
012	Charges de personnel	25 000.00	75	Autres produits gest° courante	18 522.50
66	Charges financières	18 608.03	77	Produits exceptionnels	0.00
67	Charges exceptionnelles	1 500.00	042	Opération d'ordre	38 538.54
042	Opérations d'ordre	91 140.36	002	Excédent reporté 2016	14 288.74
<b>Total des dépenses</b>		<b>158 414.72</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>184 395.75</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
20	Immobilisations incorporelles	20 633.48	13	Subventions d'investissement.	0.00
21	Immobilisations corporelles	3 218.17	10	Dotations, fonds divers	6 003.00
23	Immobilisations en cours	132 224.40	106	Affectation de résultat 2015	10 000.00
16	Emprunts et dettes	28 450.69	040	Opérations d'ordre	91 140.36
040	Opérations d'ordre	38 538.54	001	Excédent reporté 2016	83 083.13
<b>Total des dépenses</b>		<b>223 065.28</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>107 143.36</b>

Solde cumulé de la section de fonctionnement : 40 269.77 €uros

Solde cumulé de la section d'investissement : - 32 838.79 €uros

Etant précisé que l'investissement consiste là-aussi principalement en la réalisation des travaux de la rue centrale.

Après présentation des comptes administratifs des divers budgets, Monsieur le Maire quitte la séance et laisse la présidence à Monsieur Alain GALLAND, qui fait procéder au vote :

Après délibération, le Conseil Municipal approuve :

- Le Compte Administratif du Budget Photovoltaïque à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Pôle santé à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Lotissement à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Eau potable à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Assainissement à l'unanimité
- Le Compte Administratif du Budget Principal avec trois abstentions (Philippe CRESPIY, Jean-Paul PANNEFIEU, Sandra LHOSTE). Monsieur le Maire reprend la présidence de séance.

**Vote du taux des taxes locales :** Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'il y a lieu de voter le taux des taxes locales comme chaque année. Il précise que le montant des bases n'est pas encore connu pour l'année 2018.

Après délibération, le Conseil décide de fixer le taux des taxes locales de la façon suivante :

- Taxe d'habitation : 17.14 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 14.66 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 76.46 %

Mr le Maire précise que la Communauté de Communes reverse aux communes le montant de la Cotisation Foncière des Entreprises.

**Vote des subventions aux associations :** Mr MIALON présente le détail des décisions prises en commission associations concernant les propositions de subventions aux associations pour l'année 2018 qui peut se résumer ainsi :

Hand-ball club	3000 €
ADMR	500 €
Les amis de l'abbatiale	350 €
Promorallye	500 €
Harmonie Saint Chaffre	1000 €
ASA Haute Vallée de la Loire	1800 €
Pétanque amicale	500 €
Boule de l'air	700 €
Festival du Monastier	11 000 €
Association Club Stevenson	1200 €
No Mad Band	200 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	500 €
L'Envolante	500 €
Amicale des anciens combattants	350 €

CCJA	500 €
Sports loisirs le Monastier	500 €
Amicale des donneurs de sang	300 €
Wombeh	150 €
Association Espace Culturel Européen (par convention)	24 000 €
Judo club	550 €
Tennis club	550 €
Viet Vo Dao	550 €

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité les attributions de subventions présentées.

**Calcul du coût d'un élève pour l'année 2018 :** Mr le Maire indique que comme chaque année, il y a lieu de définir le coût d'un élève des écoles publiques de la commune selon les préconisations de l'inspection académique. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le montant calculé pour l'année 2018 :

- Coût d'un élève scolarisé en école élémentaire : 281 73 €uros
- Coût d'un élève scolarisé en école maternelle : 1 128.96 €uros.

Monsieur le Maire rappelle que ce calcul conditionne le versement de la participation annuelle attribuée à l'école privée sous contrat d'association prenant en compte le nombre d'élèves scolarisés dans cet établissement et résidant sur la commune.

**Subventions aux écoles :** Monsieur Le Maire précise ensuite qu'il y a lieu de définir le montant des subventions allouées aux associations de parents d'élèves et aux écoles de notre commune. Il propose les montants ci-après :

APEL Saint Dominique	13 € par élève de la commune
APE Maternelle publique	13 € par élève de la commune
APE Primaire public	13 € par élève de la commune
OGEC Primaire Saint Dominique	281.73 € par élève de la commune
OGEC Maternelle Saint Dominique	1 128.96 € par élève de la commune
Goûter de Noël	2.50 € par élève
Voyages scolaires	6 € par jour et par élève

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les montants présentés.

**Affectation de résultats et vote des budgets primitifs 2018 :** Monsieur le Maire rappelle pour chaque budget le montant des résultats des sections de fonctionnement. Mr Patrick ROCHE présente le projet de l'ensemble des budgets primitifs préparés en commission des finances, lesquels peuvent se résumer ainsi :

- **Budget Photovoltaïque :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
011	Charges à caractère général	7 400.00	70	Vente de produits	62 000.00
012	Charges de personnel	9 000.00	75	Autres produits gest. courante	5.00
65	Autres charges gestion Courante	5.00	002	Excédent reporté 2017	9 540.96
66	Charges financières	17 000.00			
67	Charges exceptionnelles	10 000.00			
042	Opérations d'ordre	24 539.73			
023	Virement section investissement	3 601.23			
<b>Total des dépenses</b>		<b>71 545.96</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>71 545.96</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		

16	Emprunts et dettes	27 000.00	040	Opérations d'ordre	24 539.73
21	Immobilisations corporelles	2 681.66	001	Excédent reporté 2017	1 540.70
			021	Virement sect. fonctionnement	3 601.23
<b>Total des dépenses</b>		<b>29 681.66</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>29 681.66</b>

Etant précisé que le solde de fonctionnement 2017 d'un montant de 9 540.96 € est reporté totalement en section de fonctionnement.

**Budget Eau potable :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
011	Charges à caractère général	17 720.00	70	Vente de produits	108 000.00
012	Charges de personnel	25 000.00	75	Autres produits gestion cour.	100.00
014	Atténuation de produits	26 500.00	042	Opération d'ordre	3 900.00
65	Autres charges gest. courante	1 000.00			
66	Charges financières	4 400.00			
67	Charges exceptionnelles	500.00			
042	Opérations d'ordre	28 000.00			
023	Virement section invest.	8 880.00			
<b>Total des dépenses</b>		<b>112 000.00</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>112 000.00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
20	Immobilisations incorporelles	2 000.00	10	Dotations, fonds divers	23 000.00
21	Immobilisations corporelles	10 000.00	106	Affectation de résultat 2017	16 036.54
21 ou 23	Investissements par opération	309 700.00	040	Opérations d'ordre	28 000.00
16	Emprunts et dettes	15 600.00	001	Excédent reporté 2017	179 007.70
040	Opérations d'ordre	3 900.00	021	Virement sect. Fonct.	8 880.00
			13	Subventions	47 172.00
			16	Emprunts	39 103.66
<b>Total des dépenses</b>		<b>341 200.00</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>341 200.00</b>

Etant précisé que le solde de fonctionnement 2017 d'un montant de 16 036.54 € est reporté totalement en section d'investissement.

**Budget Assainissement :**

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
011	Charges à caractère général	39 600.00	70	Vente de produits	121 000.00
012	Charges de personnel	25 000.00	75	Autres produits gestion courante	10 000.00
014	Atténuation de produits	3 000.00	042	Opération d'ordre	39 000.00
65	Autres charges gestion courante	1 000.00	002	Excédent reporté 2017	20 000.00
66	Charges financières	17 500.00			
67	Charges exceptionnelles	1 000.00			
042	Opérations d'ordre	91 500.00			
023	Virement section investissement	11 400.00			
<b>Total des dépenses</b>		<b>190 000.00</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>190 000.00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
20	Immobilisations incorporelles.	2 000.00	10	Dotations, fonds divers	56 000.00
21	Immobilisations corporelles	20 000.00	106	Affectation de résultat 2017	20 269.77
23	Immobilisations en cours	10 000.00	040	Opérations d'ordre	91 500.00
21 ou 23	Investissements par opération	217 935.98	021	Virement sect. fonctionnement	11 400.00
16	Emprunts et dettes	30 000.00	13	Subventions	172 645.00
040	Opérations d'ordre	39 000.00			
001	Déficit reporté 2017	32 878.79			
<b>Total des dépenses</b>		<b>351 814.77</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>351 814.77</b>

Etant précisé que le solde de fonctionnement 2017 d'un montant de 40 269.77 € est reporté pour 20 000 € en section de fonctionnement et pour 20 269.77 € en section d'investissement.

**Budget Lotissement :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	0.00	70	Ventes de terrains	23 474.50
65	Charges gestion courantes	5.00	74	Dotations et participations	71 743.78
66	Charges financières	2 600.00	75	Autres produits gestion cour.	5.00
042	Opérations d'ordre	341 027.65	042	Opération d'ordre	310 571.27
043	Op. d'ordre intérieur section	2 600.00	043	Op. d'ordre intérieur section	2 600.00
002	Déficit reporté 2017	62 161.90			
<b>Total des dépenses</b>		<b>408 394.55</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>408 394.55</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunts et dettes assimilés	29 428.70	16	Emprunts réalisés	0.00
040	Opérations d'ordre	310 571.27	040	Opérations d'ordre	341 027.65
001	Déficit reporté 2017	1 027.68			
<b>Total des dépenses</b>		<b>520 014.08</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>341 027.65</b>

Etant précisé que les écritures d'ordre d'annulation de stock initial et de constatation de stock final permettent de transférer le déficit d'investissement en déficit de fonctionnement.

**Budget Pôle Santé :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	28 600.00	70	Produits des services	24 100.00
012	Charges de personnel	5 000.00	73	Impôts et taxes	400.00
65	Autres charges gestion courante	5.00	75	Autres produits gestion cour.	34 005.00
66	Charges financières	12 000.00	77	Produits exceptionnels	100.00
67	Charges exceptionnelles	500.00	002	Excédent reporté 2017	12 106.38
023	Virement section investissement	24 606.38			
<b>Total des dépenses</b>		<b>70 711.38</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>70 711.38</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
21	Immobilisations corporelles	15 600.00	16	Emprunts et dettes assimilés	95 525.11
23	Immobilisations en cours	0.00	165	Dépôts et cautionnement	500.00
16	Emprunts et dettes assimilés	22 600.00	021	Virement sect. fonctionnement	24 606.38
001	Déficit reporté 2017	82 431.49			
<b>Total des dépenses</b>		<b>120 631.49</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>120 631.49</b>

Etant précisé que le solde de fonctionnement 2017 d'un montant de 12 106.38 € est reporté totalement en section de fonctionnement.

**Budget Principal :**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	669 550.00	70	Vente de produits	172 180.00
012	Charges de personnel	562 900.00	73	Impôts et taxes	825 090.00
014	Atténuation de produits	51 000.00	74	Dotations et participations	843 819.00
65	Autres charges gestion Courante	182 725.00	75	Autres produits gestion Courante	121 005.00
66	Charges financières	69 000.00	77	Produits exceptionnels	5 500.00
67	Charges exceptionnelles	700.00	013	Atténuations de charges	10 000.00
042	Opérations d'ordre	41 058.21	042	Opérations d'ordre	40 622.00
023	Virement section investissement	441 282.79			
<b>Total des dépenses</b>		<b>2018216.00</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>2018216.00</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
20	Immobilisations incorporelles	46 300.00	13	Subventions d'investissement	52 900.00

204	Subventions équipement versées	65 300.00	10	Dotations, fonds divers	315 000.00
21	Immobilisations corporelles	309 000.00	106	Affectation de résultat 2017	513 987.89
	Opérations d'équipements	1 064 988.51		Subventions d'investissement	338 601.84
	Restes à réaliser	603 008.25		Restes à réaliser	662 882.20
16	Emprunts et dettes	223 000.00	040	Opérations d'ordre	41 058.41
040	Opérations d'ordre	40 622.00	024	Produits de cession	21 360.00
001	Déficit reporté 2017	479 253.34	021	Virement section fonctionnement	441 282.79
			16	Emprunts réalisés	444 398.97
<b>Total des dépenses</b>		<b>2831472.10</b>	<b>Total des recettes</b>		<b>2831472.10</b>

Etant précisé que le solde de fonctionnement 2017 d'un montant de 513 987.89 € est reporté totalement en section d'investissement.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve :

- Le Budget primitif Photovoltaïque à l'unanimité
- Le Budget primitif Eau potable à l'unanimité
- Le Budget primitif Assainissement à l'unanimité
- Le Budget primitif Lotissement à l'unanimité
- Le Budget primitif Pôle Santé à l'unanimité
- Le Budget primitif Principal avec trois votes contre (Jean-Paul PANNEFIEU, Philippe CRESPIY, Sandra LHOSTE).

**Rapport Qualité et Prix du Service de l'eau potable :** Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le RPQS de l'année 2017, présentant les évolutions en matière de gestion du réseau d'eau potable. On peut noter une augmentation des ventes d'eau et donc des recettes. Les analyses réalisées par l'Agence Régionale de la Santé ont toutes été de bonne qualité et aucune pollution n'a été relevée. La mise en place de compteurs généraux et le diagnostic en cours permettront encore d'améliorer la connaissance des réseaux et d'affiner les chiffres annoncés. Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Rapport Qualité et Prix du Service de l'eau pour l'année 2017 qui sera mis en ligne prochainement sur le site internet et sur le site national de l'observatoire de l'eau.

**Autorisation à ester en justice :** Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est convoqué devant le tribunal de Grande Instance le 5 avril prochain pour une affaire opposant la commune à Mme ARFAOUI. Il explique que lors des travaux de la traverse du bourg et suite aux intempéries du 1 juin 2017, il a demandé à une entreprise d'écrêter un muret en très mauvais état appartenant à la requérante et de pousser les pierres dans un amas de ruines lui appartenant afin d'éviter un effondrement sur la voirie et surtout pour protéger les passants, ceci au titre de son pouvoir de police. La requérante demande à la commune de régler la facture de reconstruction de ce mur, considérant que ces travaux ont dévalorisé la friche qu'elle possédait lors de la vente qu'elle a réalisée. Aussi, Monsieur le Maire propose-t-il de prendre l'attache d'un avocat afin d'assurer la défense de la commune dans cette affaire. L'assurance a été contactée à ce sujet et prendra en charge les frais d'avocat. Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à ester en justice pour cette affaire, à prendre l'attache de l'avocat proposé par l'assurance pour défendre les intérêts de la commune, et à signer toutes les pièces y relatives.

**Demande de retrait du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents :** Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la commune adhère au SICALA depuis 2004. Il précise ensuite que la compétence GEMAPI, correspondant à la gestion des eaux de ruissellement et de la pollution des rivières, est devenue une compétence obligatoire des Communautés de Communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Aussi, propose-t-il au Conseil Municipal de se retirer de ce syndicat afin que la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal puisse y adhérer en lieu et place des communes concernées. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande donc le retrait de la commune du Monastier sur Gazeille, du Syndicat Intercommunal de la Loire et de ses affluents à compter du 31 décembre 2018.



**Convention relative à la disponibilité pour interventions des sapeurs pompiers volontaires :** Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention proposé par le SDIS de la Haute-Loire dont l'objectif est d'organiser et de préciser les conditions de mise à disposition des Agents Sapeurs-Pompiers (SPV) pendant leur temps de travail pour des missions opérationnelles ou pour des actions de formation. Il rappelle que deux Agents du Service Technique sont concernés et précise qu'à l'heure actuelle, ils ont déjà la possibilité de partir en intervention pendant leurs horaires de travail mais que les formations sont réalisées pendant leurs congés. Il ajoute que cette convention viendra donc officialiser un partenariat existant et que les communes doivent être en mesure de montrer l'exemple en soutenant l'action des Pompiers volontaires et en donnant les moyens aux centres de secours de mieux fonctionner au quotidien. Après délibération, le conseil approuve la convention présentée et autorise Monsieur le Maire à la signer.

**Réfection de la canalisation eau potable Avenue du Puy :** Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération prise en date du 28 juillet 2017 concernant le lancement de l'opération de réfection des canalisations de l'Avenue du Puy. Il indique qu'il y a lieu de modifier la délibération précitée afin de l'autoriser à lancer l'appel d'offre et à signer le marché avec l'entreprise la moins disante. Après délibération, le Conseil Municipal autorise la modification de la délibération du 28 juillet 2017 en ce sens.

**Création d'un nouveau local – Avenue des Ecoles :** Monsieur le Maire rappelle au Conseil que deux entreprises sont actuellement locataires des bâtiments communaux Avenue des Ecoles. Il indique qu'une nouvelle entreprise souhaiterait s'installer dans une partie du local loué par l'entreprise DVDIS et actuellement inutilisée, après accord de la locataire actuelle et après la réalisation de quelques travaux. Monsieur GALLAND précise que l'installation électrique doit être modifiée afin d'ouvrir un nouveau compteur électrique et que des devis ont été demandés pour ces travaux. Après délibération, le Conseil Municipal approuve la création de ce nouveau local de 80m<sup>2</sup> et l'installation d'une nouvelle entreprise. Le Conseil Municipal fixe le montant du loyer à 180 € HT soit 216 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer avec cette entreprise un contrat de location.

**Nouveau loyer entreprise DVDIS – Avenue des Ecoles :** Comme il a été dit précédemment, l'entreprise DVDIS rétrocède une partie de la surface du bâtiment afin de permettre l'installation d'une nouvelle entreprise. Aussi, Monsieur le Maire propose de revoir le montant du loyer. Après délibération, le Conseil Municipal fixe le montant du loyer à 570 € HT soit 684 € TTC.

#### **Questions diverses :**

**Epandage des boues de la lagune de Saint Victor :** Monsieur le Maire rappelle au Conseil le devis approuvé lors d'une séance précédente. Il indique que la Chambre d'Agriculture a revu le plan d'épandage et que l'entreprise devrait intervenir dans les jours à venir.

**Vente de terrains – Avenue du Puy :** Monsieur le Maire indique avoir reçu la dernière confirmation d'achat avant découpage du terrain situé sous le garage PRADIER. Le géomètre va être contacté pour finaliser la division des lots avec les personnes intéressées.

**Maison rue Langlade :** Monsieur le Maire informe le Conseil que le propriétaire de la maison démolie située Rue Langlade lui a confirmé que la reconstruction allait débuter.

**Projet nouvel Intermarché :** Monsieur PANNEFIEU indique que le permis modificatif déposé par Intermarché a modifié l'accès sur la voirie départementale. Une rencontre va donc avoir lieu entre le gérant et le Département afin de finaliser le projet de 'tourne à gauche'.

**Travaux du Pont de l'Estaing :** Monsieur PANNEFIEU indique que les travaux du Pont de l'Estaing devraient débuter en mai pour se terminer en octobre. La route ne sera interdite à la circulation qu'à compter du mois de septembre, et ce, pendant environ 6 semaines. La commune reste donc dans l'attente d'une date précise afin de prévenir l'ensemble des usagers.

**Salle d'exposition :** Monsieur le Maire indique que les travaux de réfection de la salle d'exposition ne devraient débuter qu'en 2019. La DRAC a donné un accord de principe sur le subventionnement de cette opération.

**Dates diverses :**

- **Course de la Recoumène** le 8 avril 2018

Prochain Conseil le jeudi 26 avril 2018 à 20 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures et 45 minutes.